

Public cible

- Services communication, promotion, attractivité et marketing des territoires de collectivités territoriales, d'organismes publics et parapublics
- Directeurs généraux des services ou directeurs généraux adjoints, élus, collaborateurs de cabinets
- Consultants, professionnels de l'attractivité et du marketing des territoires d'agence, entreprises et universités

Pré-requis

- Connaître l'organisation des collectivités territoriales
- Mener une réflexion autour de la promotion et de l'attractivité de son territoire

Objectifs

- Élaborer des objectifs de marketing territorial en fonction du projet de l'institution
- Structurer une stratégie d'attractivité en fonction des cibles
- Maîtriser les concepts et les outils du marketing territorial
- Intégrer les piliers du marketing durable dans sa stratégie

Contenus

- Préparer et mettre en œuvre une démarche de marketing territorial
- Faire participer les habitants aux projets de territoire
- Penser la communication dans sa stratégie d'attractivité
- Organiser le jeu d'acteurs territoriaux
- Numérique responsable et réseaux sociaux : vers un marketing digital raisonné
- Mettre en place une stratégie touristique inclusive et participative
- Anticiper l'évaluation globale de sa démarche

Moyens pédagogiques

- Connaissances théoriques apportées par des experts
- Présentations techniques et méthodologiques
- Retours d'expériences et échanges avec les participants
- Travaux de groupes et étude de cas animée par un expert
- Documentation, supports powerpoint, enregistrements audios / vidéos

Dates

Jeudi 11 mai 2023 de 13h30 à 19h

Vendredi 12 mai 2023 de 8h30 à 17h00

Durée

1 journée et demi soit 14 heures

Tarif

Collectivités de + 40 000 habitants, administrations, entreprises publiques et privées :

- Inscription simple : 630 € HT
- Inscription supplémentaire : 475 € HT

Collectivités de – 40 000 habitants, universités et écoles, consultants, associations :

- Inscription simple : 475 € HT
- Inscription supplémentaire : 315 € HT

TVA applicable : 20%

Lieu

Calais

Le déplacement et l'hébergement sont à la charge des participants

Les lieux de la formation répondent aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public. Les conditions d'accueil sont adaptées pour répondre aux recommandations formulées par le Ministère du travail à l'attention de la filière événementielle.

Modalités d'évaluation

Questionnaire en ligne remis à chaque participant à l'issue de la formation

Informations et inscription

En ligne sur www.cap-com.org